

Programme d'études internationales

Formulaire d'inscription aux examens d'admission 2010-2011

La demande d'inscription

Tout élève de la 2^e année du 3^e cycle (6^e année) du primaire qui se situe au-dessus de 70 % en français, mathématique, anglais, peut faire une demande d'admission au programme d'études internationales de la Commission scolaire De La Jonquière.

Procédures à suivre :

- 1) Compléter la demande d'inscription aux examens d'admission dans le bas de la page.
- 2) Faire parvenir cette demande à ***l'École secondaire Kénogami, au 1954, rue des Étudiants, Jonquière, G7X 4B1***, au plus tard ***LE 13 NOVEMBRE 2009*** avec les pièces suivantes :
 - une copie du dernier bulletin scolaire de la 1^{re} année du 3^e cycle (5^e année)
 - un chèque ou mandat postal de **60,00 \$** fait à l'ordre de La Commission scolaire De La Jonquière. **Ce montant couvre les frais d'administration des examens d'admission et n'est pas remboursable.**

N.B. : Au plus tard le 24 novembre 2009, les parents de l'élève seront informés de la possibilité pour leur enfant de se présenter ou non aux examens d'admission et recevront l'horaire détaillé de ces examens.

Les examens d'admission auront lieu : **SAMEDI LE 28 NOVEMBRE 2009**

Si la demande est jugée conforme aux exigences du programme d'études internationales, l'élève devra se présenter à la session des examens d'admission qui se tiendra à l'École secondaire Kénogami. **Les élèves retenus devront aussi faire l'objet d'une recommandation positive de la direction de leur école primaire à la fin de l'année.** Cette recommandation portera notamment sur les points suivants : sens des responsabilités, ouverture d'esprit, tolérance, honnêteté intellectuelle et créativité. Prenez note que les dossiers des élèves qui ont fait le PÉI au primaire ne verront pas leur dossier bonifié par ce programme.

Le programme d'études internationales de la CSDLJ se donne dans une école publique. **Il faut prévoir 80,00 \$ par année pour les diplômes de l'IB et de la SÉBIQ.**

De plus, le Conseil d'établissement a adopté une résolution le 18 mai 2005 qui indique que l'on **doit facturer 90,00 \$** pour les frais supplémentaires au régime pédagogique de base.

-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----✂-----

DEMANDE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS D'ADMISSION

NOM DE L'ÉLÈVE : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

RÉPONDANT : PÈRE-MÈRE PÈRE MÈRE TUTEUR

NOM DU PÈRE : _____ NOM DE LA MÈRE : _____

ADRESSE : _____ Code postal : _____

TÉL. (rés.) : _____ TÉL. (travail père) : _____ TÉL. (travail mère) : _____

École fréquentée en 2009-2010 : _____

Avez-vous fait une demande dans un autre programme de la commission scolaire? Si oui, lequel :

Sport, arts, études Langues-études Arts et métiers de la scène

**Veillez retourner ce formulaire à l'adresse suivante : Madame Myriam Tremblay
1954, rue des Étudiants
Jonquière (Québec) G7X 4B1**